

conclu ces derniers jours devait maintenant être examiné à la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre me dirait-il quelles propositions il a l'intention de soumettre aux premiers ministres provinciaux afin que l'accord conclu soit utile à toute l'économie canadienne.

M. Woolliams: Il ignore la réponse.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre semble n'avoir aujourd'hui aucun renseignement, puis-je m'adresser à la source qui s'est révélée tarie il y a un moment, le ministre de la Consommation et des Corporations? Peut-il dire si le moratoire imposé aux augmentations du prix du cuivre, du tarif-marchandises et d'autres denrées qui devait rester en vigueur jusqu'au 1^{er} mars, expirera à cette date ou s'il continuera de s'appliquer jusqu'à la fin de 1970 conformément à l'accord conclu hier?

L'hon. M. Basford: Les ententes entre le gouvernement et ces sociétés particulières en vue de restreindre les prix, comme l'a annoncé le ministre des Finances, expirent le 1^{er} mars. Je crois que la situation après cette date dépendra de la réaction des gouvernements au cours de la semaine prochaine aux propositions acceptées hier soir.

[Français]

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Puisque les industriels, les hommes d'affaires et les banquiers qui ont pris part à la conférence sur la stabilisation des prix semblent prendre cette question au sérieux, se contentant, à l'heure du goûter, d'un sandwich ou d'un bol de soupe, le gouvernement ne songe-t-il pas, en guise de mesure d'austérité, à instaurer une pratique semblable pour les ministres, députés et hauts fonctionnaires, dans les restaurants du Parlement?

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Justice. Un de ses collègues lui a-t-il demandé de songer à présenter le genre de mesure législative voulue pour donner effet à un accord général ou à un arrangement qui pourrait être conclu avec les gouvernements provinciaux? Ou encore a-t-il chargé les conseillers juridiques de son ministère de rédiger un projet de loi semblable?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je ne pourrais répondre à une question posée en ces termes. Naturellement, nous veillons à ce que chaque action du gouvernement fédéral en vue de stabiliser l'économie du pays se fasse de manière constitutionnelle.

M. Baldwin: Dois-je comprendre que jusqu'ici on n'a pas songé à présenter de mesure législative?

L'hon. M. Turner: Eh bien. . .

Le très hon. M. Trudeau: Êtes-vous désolé que tout aille si bien?

M. David Lewis (York-Sud): Puis-je poser une question supplémentaire à l'irritable premier ministre ou au ministre de la Consommation et des Corporations? L'un d'eux me dirait-il si l'accord conclu à la fin de la conférence a fait l'objet de discussions avec le gouvernement ou le ministre de la Consommation et des Corporations ou si la teneur de cet accord est entièrement l'œuvre de M. Young et de ses adjoints au sein de la Commission?

L'hon. M. Basford: J'ai dit à la Chambre il y a quelque temps qu'il y avait eu des discussions poussées entre les membres de cette Commission et les fonctionnaires des divers ministères. J'ai dit à la Chambre lundi, sauf erreur, que les fonctionnaires de mon ministère et d'autres ont assisté à la conférence à titre d'observateurs.

M. Lewis: Je n'ai pas demandé s'ils ont assisté à la conférence à titre d'observateurs. Le ministre pourrait-il nous dire si les fonctionnaires de son ministère ou d'autres ont participé à la conférence qui a abouti à ces conclusions, et s'ils ont conseillé M. Young et ses adjoints, ou si la Commission a agi à sa guise sans consulter ces fonctionnaires?

L'hon. M. Basford: Les représentants officiels du ministère étaient là, ils étaient là à titre d'observateurs et ils connaissaient les documents remis à la Commission et la position prise.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Après la majoration des prix et des taux d'intérêt, voici que 250 hommes d'affaires, banquiers, etc., en arrivent à des ententes. L'honorable ministre est-il en mesure de dire si les ententes conclues lors de ces assises